

Pays Basque

Le basque garde un pupitre dans l'école publique

ENSEIGNEMENT L'Office public de la langue basque a obtenu de haute lutte une section immersive à Saint-Pierre-d'Irube. Et que se poursuive le développement du bilingue « public »

Pierre Penin
p.penin@sudouest.fr

Antton Curutcharry (EH Bai) ne voulait pas « être le président du chaos ». Celui qui, à peine élu à la tête de l'Office public de la langue basque (OPLB), aurait dû constater sa disparition. Car c'était le risque, hier, au terme de l'assemblée générale de l'institution. Elle était suspendue à la décision du gouvernement sur l'avenir de l'enseignement en basque dans le public. Et au cas de l'école Basté Quiéta, à Saint-Pierre-d'Irube, symbole de cet enjeu. La rectrice Anne Bisagni-Faure a très vite libéré les promoteurs de l'euskara et rejoint leurs aspirations.

« C'est un changement de braquet par rapport à ce qu'on a vécu mardi », constate la sénatrice (PS) Frédérique Espagnac. Ce jour-là, au ministère de l'Éducation nationale, les représentants de l'OPLB (1) défendent le projet d'une section immersive expérimentale à Basté Quiéta, et celui d'une vraie filière bilingue dans l'enseignement public. Deux points sur lesquels le gouvernement opposait un « non » ferme, depuis la rentrée.

« C'est allé loin »

Il arguait de la Constitution, en ce qu'elle consacre le français comme langue de la République. Et mobilisait en renfort la loi pour l'école de la confiance. « J'en ai été le rapporteur et je ne vois pas de contradiction entre ce texte et une filière bilingue en euskara dans l'enseignement public », évacue le sénateur Max Brisson (LR).

Il n'a pas non plus souvenir d'une récente modification de la Constitution... « L'ouverture d'une section immersive à Irissarry, l'an dernier, s'est faite dans un cadre juridique identique à aujourd'hui », enfonce le conseiller régional Mathieu Bergé (Génération.s). Sans le « happy end »



Anne Bisagni-Faure (écharpe rouge) avait une bonne nouvelle pour l'OPLB, hier. PHOTO BERTRAND LAPÈGUE

de jour, les élus locaux auraient conclu à une « posture politicienne ». « Elle aurait appelé une réaction politique forte », insiste Frédérique Espagnac. Les collectivités territoriales représentées au sein de l'OPLB en auraient claqué la porte dès hier. Région, Département et Agglomération auraient alors laissé l'État seul autour d'une table vide. L'office était bloqué. Sinon mort.

L'OPLB avait passé le message. Plutôt vertement, à en croire la sénatrice. Rue de Grenelle, sous les dorures ministérielles, « c'est allé assez loin ». « On s'est fait peur », confirme Antton Curutcharry. Les émissaires du Pays basque ont notamment rappelé « ce gouvernement » à ses engagements. « C'est lui qui a signé la convention avec l'OPLB. C'est sa parole qui est engagée. » Le texte paraphé en 2018 court jusqu'en 2020. Son article 6 engage les parties à développer l'expérimentation bilin-

gue dans le public. « Et l'immersif en maternelle en est le socle, un gage d'acquisition de la langue », martèle Mathieu Bergé.

Uncadre

Max Brisson a vécu, sur un sujet qu'il pensait désormais sorti des suspicions centralisées, un « rapport de force » à l'ancienne. « Je n'aime pas qu'il faille monter à Paris pour régler des problèmes qui pourraient se résoudre ici. » Sans doute le large consensus politique local a-t-il permis d'infléchir la position de l'État. Avec le relais des fonctionnaires du terrain que sont le sous-préfet, le Dassen (2), la rectrice. « Ils ont compris », glisse le sénateur. Les élus ne les accusent de rien, qui savent l'inconfort qu'il y a parfois à assumer localement des décisions lointaines...

La conseillère départementale Bénédicte Luberriga souligne le « consensus social » sur lequel les politi-

ques pouvaient s'appuyer. Le millier de manifestants réunis, samedi dernier, à Bayonne, donne corps à son propos. « Tout cela a enclenché des signaux d'alerte. C'est remonté », estime Antton Curutcharry.

Jusqu'à l'annonce tant attendue. C'est « bai » (oui, en basque), pour Basté Quiéta. L'expérimentation devrait commencer après les vacances de la Toussaint. Pour la suite, Anne Bisagni-Faure précise qu'il faudra « redéfinir un cadre » au bilinguisme dans l'enseignement public. Cela de la maternelle au bac.

(1) Étaient présents les parlementaires Frédérique Espagnac, Max Brisson et Vincent Bru, le conseiller général Mathieu Bergé, la conseillère départementale Bénédicte Luberriga et le conseiller communautaire Antton Curutcharry. (2) Directeur académique des services de l'Éducation nationale.

« Sud Ouest » cherche un correspondant

« Sud Ouest » recherche un correspondant local de presse pour couvrir l'actualité des communes de Mouguerre et de Saint-Pierre-d'Irube dans les colonnes du journal et sur notre site Internet.

L'actualité locale vous passionne ? Vous aimez et maîtrisez l'écriture et la photo ? Vous souhaitez être le premier informé de l'actualité de votre commune et ses environs ? Envoyez votre candidature à l'agence « Sud Ouest » de Bayonne. Il suffit de nous faire parvenir votre CV par mail à bayonne@sudouest.fr ou au journal « Sud Ouest » au 74, rue d'Espagne, 64100 Bayonne. Pour toute question, merci d'appeler au 05 49 44 72 15.

ON EN
P R L E

Une dizaine de randonnées pour connaître le territoire

PAYS BASQUE Depuis mi-septembre et jusqu'à juin 2021, la Communauté Pays basque propose gratuitement, une fois par mois, une randonnée encadrée par un accompagnateur agréé. L'objectif est de faire connaître au grand public la diversité du réseau de randonnées du territoire et l'intérêt de sa préservation. Ces sorties, accessibles à tous, permettent de découvrir de nombreuses thématiques telles que la faune, la flore, l'histoire de la contrebande, les barthes, la géologie, la mythologie basque, le pastoralisme. L'accent est mis sur les bons gestes à adopter en montagne. Ces randonnées sont limitées à 20 personnes et se font dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Il est à noter qu'une sortie en VTT et deux sorties en euskara sont au programme. Le programme complet est disponible sur le site Internet : communaute-paysbasque.fr Les inscriptions se prennent auprès de Mendi Gaiak au 06 37 35 05 77.

Vente à l'atelier
Lantegiko salmenta

23/10 - 25/10

09:30 - 12:30 / 13:30 - 17:00
Protocole sanitaire en vigueur

ZA Errobi - 64250 Ixassou
www.alki.fr - T. 05 59 29 84 17

alki